

■ **Ofor Révision Bancaire SA**, à Genève, exécution de tous mandats d'organe de révision, etc. (FOSC du 19.09.2003, p. 7). Les pouvoirs de Grau Willi sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Bucher Laurenz, de Sins, à Horw.
Journal no 14440 du 15.12.2003
(02039726 / CH-660.0.531.982-1)